

## Promesse de versement du « solde » ( ex- Hors quota ) de la Taxe d'apprentissage 2020

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

**Choisir l'URCA, c'est investir pour l'avenir de nos territoires et de nos entreprises**

27 000 étudiants ✓

4 PÔLES D'EXCELLENCE en formation et en recherche ✓

11 430 emplois directs et indirects ✓

+ DE 600 MILLIONS D'EUROS d'impact économique sur le territoire ✓

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

ESIREIMS

### Votre entreprise

Raison sociale de votre entreprise :

No de siret :

Code APE/NAF :

Adresse :

Code postal : Ville :

**Interlocuteurs / référents de l'entreprise :**

Responsable / nom du décideur :

Fonction :

Coordonnées mail :

Téléphone :

**Personne en charge du suivi du dossier :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Coordonnées mail :

Téléphone :

*Le cas échéant, contact de l'expert-comptable :*

Nom du Cabinet :

Nom, Prénom

Coordonnées mail :

Téléphone :

### Votre intention de versement (plusieurs choix possibles) :

Nom de la composante et code UAI : **ESIREIMS : 3 esplanade Roland Garros 51100 Reims – N° UAI : 0511933Z**

Intitulé du diplôme :

DIPLÔME D'INGÉNIEURS DE L'ESIREIMS SPÉCIALITÉ EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT- PACKAGING

> Montant :

DIPLÔME D'INGÉNIEURS DE L'ESIREIMS SPÉCIALITÉ ENERGÉTIQUE

> Montant :

DIPLÔME D'INGÉNIEURS DE L'ESIREIMS SPÉCIALITÉ GENIE URBAIN ET ENVIRONNEMENT

> Montant :

Montant total de votre versement :

**Nom de la gestionnaire ESIREIMS : Mme DESPEZELLE Nathalie**

**Coordonnées mail : nathalie.despezelle@univ-reims.fr**

**Téléphone : 0326913761**

## Promesse de versement du « solde » ( ex- Hors quota ) de la Taxe d'apprentissage 2020

---

**Date limite de versement : 31 mai 2020**

L'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) est habilitée à percevoir le solde (ex- part hors quota) de votre Taxe d'Apprentissage au titre du «SOLDE» pour l'ensemble des formations initiales technologiques et/ou professionnelles.

L'URCA établira un reçu attestant la réalité de votre dépense - No Siret: 1 95 112 966 004

*Nous vous remercions de cette contribution à la professionnalisation de nos étudiants*

**Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter :**

La gestionnaire de l'ESIREIMS : [nathalie.despezelle@univ-reims.fr](mailto:nathalie.despezelle@univ-reims.fr) ou [stephanie.odof@univ-reims.fr](mailto:stephanie.odof@univ-reims.fr)

ou

La Direction des Partenariats avec les Entreprises : [direction.partenariatentreprise@univ-reims.fr](mailto:direction.partenariatentreprise@univ-reims.fr)